

Rapport d'activité 2025



75^{ème}
anniversaire


Fondation
Les Eglantines

Le Conseil de fondation

DE GAUTARD Jean

Président et membre du Bureau

ROETHLISBERGER Jean-Marc

Vice-président et membre du Bureau

REYMOND DAROT Sylvie

Membre du Bureau

GRANDJEAN Xavier

Membre

MINACCI Joëlle

Membre

LE GUIQUET Loïc

Membre

Représentant des familles

ZERBONE Olivier

Membre

FAHRNI Albert-Edouard

Membre du Bureau

DESPONT Odile

Membre

Représentante des personnes accompagnées

KÄMPF Gabriela

Membre

REYMOND Stéphanie

Membre

VIDOUDEZ Henri

Membre

Notre mission

La Fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes vivant avec un handicap physique, un polyhandicap, une déficience intellectuelle légère ou une atteinte dans sa santé psychique.

La Fondation développe et gère des structures qui permettent de répondre à la singularité de leurs besoins et aspirations. Elle accompagne leur développement humain et participe à l'effectivité de leurs droits, dont ceux à la formation, au travail, aux loisirs, au choix de leur mode de vie et ceci dans la dignité durant toute leur existence.

Elle contribue à sensibiliser la société aux réalités de toutes les personnes accompagnées.

La Fondation Les Eglantines, créée en 1950, est reconnue d'utilité publique. Au cœur de la ville de Vevey, elle vise à soutenir la pleine participation d'une centaine de personnes et à agir en faveur d'une société inclusive.

Elle jouit d'un emplacement idéal à quelques pas du lac et des commerces, ce qui permet aux personnes accompagnées de se déplacer seuls dans la limite de leurs possibilités que ce soit pour leur travail, leurs loisirs ou pour faire leurs courses.

Elle propose les prestations suivantes:

- Hébergement adapté selon le type de handicap
- Soins en fonction des besoins des personnes
- Accompagnement à domicile
- Activités de travail dans les ateliers

Billet du Président



L'année 2025 restera pour notre Fondation, l'année du 75^{ème} anniversaire.

Avant d'évoquer cette belle fête, j'aimerais relever que tous nos collaborateurs,trices du mousaillon au commandant, ont permis à la Fondation de poursuivre avec détermination sa mission d'accompagnement des adultes vivant avec un handicap physique, un polyhandicap, une déficience intellectuelle légère ou une atteinte dans leur santé psychique. Qu'ils, elles soient toutes et tous, ici, remercié très chaleureusement.

Fidèle à ses valeurs d'ouverture, de respect et de responsabilité, notre Fondation a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion, de l'autodétermination et de la qualité de vie des personnes accompagnées.

Tout au long de l'année les équipes socio-éducatives, thérapeutiques et administratives se sont mobilisées pour proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

Le 75^{ème} anniversaire fut l'occasion de festivités et de réjouissances qui resteront encore longtemps dans l'esprit et le cœur des participants et du public. Ce fut émouvant, passionnant, fatiguant (une belle fatigue), intéressant, partageant, incluant, joyeux, magnifique... bref.

Notre Fondation a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion, de l'autodétermination et de la qualité de vie des personnes accompagnées.

De l'avis du soussigné, une réussite totale ponctuée et finalisée par le lumineux ouvrage de Philippe Dubath « Paroles d'Eglantines ».

Avec « Le relais de l'inclusion » organisé au mois de juin, nous avons pu encore mieux renforcer les liens avec la population et sensibiliser le public aux réalités vécues par les personnes en situation de handicap.

Grace à l'engagement de toutes et tous, au soutien des familles, des partenaires institutionnels et des donateurs, la Fondation a pu confirmer en 2025, son rôle essentiel dans le paysage socio-éducatif vaudois et son ambition de construire une société toujours plus inclusive et solidaire.

Jean de Gautard
Président

Le Mot du Directeur

2025, une année «phare» marquée par l'anniversaire de la Fondation, et des changements dans l'équipe de la Direction élargie. Les mouvements au sein de cette dernière sont une étape importante pour Les Eglantines, même si nous gardons le même cap. La visée est clairement de travailler dans la continuité de ce qui s'est fait ces dernières années. Continuité cela veut dire, notamment :

Une gouvernance basée sur le principe de subsidiarité, le soutien, la disponibilité et la simplicité. Une communication fluide, claire et transparente avec et entre toutes les parties prenantes (personnes accompagnées et leur réseau, collaborateurs-trices, Conseil de fondation et partenaires externes). Et enfin, de promouvoir et faire vivre les 3 valeurs institutionnelles et d'œuvrer avec tous les partenaires au bien-être de chaque personne accueillie et à un climat de travail permettant un accompagnement optimal.

Il nous appartient d'agir conjointement pour faire évoluer nos pratiques, les prestations ou les conditions de travail, par exemple, afin de parfaire une visée commune. Dans ce sens et pour tout type de projet (mise à jour de la charte, organisation des festivités du 75^{ème}, etc.), nous faisons systématiquement appel à toutes les personnes qui font vivre Les Eglantines. Chacune a donc un droit de regard ou de parole et apporte ainsi sa pierre à l'édifice.

Qui dit faire évoluer nos pratiques dit innovation. Je peux affirmer ici que chaque fois que nous présentons le nouveau processus du projet d'accompagnement individualisé (PAI), par exemple lors du colloque scientifique de la Fondation John Bost à Paris au printemps 2025, les retours ou commen-



taires que nous recevons sont largement positifs et le terme «innovant» revient régulièrement.

Créée en 1950, la Fondation Les Eglantines a donc fêté ses trois quarts de siècle de magnifique manière, grâce à l'implication sans faille de beaucoup de personnes que je remercie vivement encore une fois ici. Tout ce qui a été mis en place pour marquer cet anniversaire est le fruit de propositions faites par les personnes accompagnées ou le personnel. Différents événements ont rythmé cette année : l'exposition «Mon plus vieux souvenir aux Eglantines» avec des œuvres de personnes accueillies ; Le Relai de l'inclusion, événement sportif au cœur de Vevey ; une conférence du professeur Charles Gardou ; les portes ouvertes de nos Ateliers sis à la rue du Simplon ; et le point d'orgue, une fête de quartier devant la Fondation qui a réuni et mélanger la population. Je suis touché par ce succès et reconnaissant de l'avoir vécu.

Nous avons mis à jour la charte institutionnelle. Là aussi, chacun et chacune qui le souhaitait a pu y travailler ou s'exprimer. Elle a été validée par le Conseil de fondation au mois de décembre. Pour cette mise à jour, nous avons tenu compte des commentaires ou suggestions de toutes et tous, et certains retours nous ont permis d'affiner les axes stratégiques pour les années à venir, dont voici les titres : Développer des modes de communications efficaces et respectueux - Améliorer les conditions de travail - Se préparer au nouveau mode de financement souhaité par le canton de Vaud - Adapter les infrastructures. Un vaste programme qui s'étendra jusqu'en 2030.

En guise d'épilogue, voici quelques-unes des nombreuses réalisations faites en 2025 : ouverture d'un nouveau Centre de jour pour 6 personnes ; la ré-

alisation et la mise en œuvre d'un concept lié aux mesures de santé et sécurité au travail (MSST) ; une analyse des risques pour la protection de la maternité (OPROMA) a été faite par un spécialiste ; une nouvelle mesure « bien-être au travail » est proposée avec la mise à disposition d'une chambre « dormeur » (pour les personnes terminant tard et travaillant le lendemain matin) ; nous avons augmenté la prise en charge de la formation continue ; ...

Je ne saurais terminer ce rapport sans réitérer mes chaleureux remerciements et ma reconnaissance aux 250 personnes qui font vivre les Eglantines, les personnes accompagnées pour leur présence, les professionnels pour leur engagement constant et leur créativité. Je remercie le Conseil de fondation pour sa confiance et son soutien, ainsi que tous

les partenaires externes. Et enfin, merci aux membres de la Direction élargie pour leur grande implication et la haute qualité de leurs actions.

Joseph Bieri
Directeur



PARIS

LA TOUR EIFFEL EN LEGO

Par Thomas Fragnière



C'est un monument que j'aime bien, parce que je suis déjà allé à Paris le voir en vrai. Elle a été construite par Gustave Eiffel le 26 janvier 1887 et a été finie le 31 mars 1889.

Elle mesure 312 m en vrai, j'y suis même monté pour voir la vue. J'aime bien sa forme, sa grandeur. Et depuis, je l'ai construite en Lego. La version Lego mesure

57 cm en largeur, 57 cm en longueur, 149 cm en hauteur et pèse 600 g. Pour sa construction, j'ai dû utiliser les 10 001 pièces qui se trouvent dans chacun des 67 sachets qu'il y a dans la boîte proposée par Lego.

Je fais cette construction avec l'aide de mon papa. J'ai fini une première étape, pour construire les 4 piliers de la tour. J'ai dû construire quatre croisillons que j'ai mis de côté. Ensuite, mon papa les a installés sur le plateau.

J'ai, ensuite, commencé à construire le restaurant que j'ai fini en un week-end. Pour cette étape, j'ai dû mettre les fenêtres du restaurant tout autour de l'étage.



J'ai préparé des colonnes pour faire le balcon. J'ai mis les pièces nécessaires pour la base, puis j'ai installé plusieurs petites pièces pour faire tout le tour du balcon. Mais j'ai été aidé, quand même, par mon papa pour finir cette étape compliquée.

Je me suis réjoui de continuer les prochaines étapes et commencer à préparer la pointe de la tour. J'en ai profité pour faire des photos de chaque étape et j'ai fait une photo avec moi à côté de la tour pour que l'on se rende compte de la grandeur.

Pour finir, j'ai terminé la construction de la tour Eiffel le premier week-end de mars. Ça m'a pris 10 week-ends pour la finaliser et je suis très content du résultat.

Extrait de l'histoire des Eglantines du livre « Paroles d'Eglantines » de Philippe Dubath

Nous sommes en 1950. Il n'y a rien. Il n'existe pas, à Vevey, un lieu d'accueil, de vie, pour les personnes handicapées. D'ailleurs, on ne parle pas, alors, de handicapés, et surtout pas – on en est bien loin – de personnes en situation de handicap. On parle de paralysés. Paralysés. Le mot comprend toutes les formes de handicaps possibles. Il est comme un uniforme qu'on fait endosser aux personnes touchées, quel que soit leur handicap. Elles vivent soit en asile – quel terme sombre ! – soit dans des maisons pour personnes de grand âge, soit dans leur famille. D'autres vivent, en tant que locataires, dans un immeuble de la place. C'est de leur situation fragile, incertaine, que tout va démarrer. Un jour, le propriétaire de leurs logements les prie de s'en aller, affirmant qu'il « ne veut plus de paralysés dans sa maison, parce que leurs

véhicules et leurs allures sans grâce déparent dans sa propriété. »

On imagine, aujourd'hui, septante-cinq ans plus tard, le ramdam que causerait une telle attitude. Mais on est en 1950 et il n'y a pas les mêmes règles de vie qu'aujourd'hui, les réseaux sociaux n'existent pas, alors il faut faire avec. Il faut trouver ou créer un nid. C'est l'Association suisse des paralysés qui réagit et achète une villa à un dentiste grâce à des dons et à l'émission de cinq cents parts sociales à cent francs chacune. Elle nomme un couple de directeurs, M. et Mme Castioni. L'objectif est clairement exprimé : il s'agit de « donner un abri à des infirmes solitaires qui pourraient prendre conscience de leurs possibilités, travailler et vivre dans un milieu familial. »



Les Eglantines en 1950



Dès lors, avec la participation massive et précieuse de très nombreux bénévoles, dont certains viennent de Lausanne, Genève, et même Zoug, ou de plus loin, de grands travaux sont accomplis. Création d'un chemin d'accès en pente douce, installation du chauffage central à gaz, aménagement d'une cuisine et de deux salles de bain. Un détail qui n'en est pas un, mais donne une idée de l'état d'esprit de l'époque : la directrice travaille soixante heures par semaine et une de ses premières aides gagne cent francs par mois.

Arrive le mois de novembre 1950. La maison est capable d'accueillir les cinq premiers résidents. On peut déjà compter sur la Chaîne du bonheur qui finance une partie des chantiers qui restent à accomplir : création de deux chambres de plain-pied, de douches et de toilettes au sous-sol, réfection de la façade et des volets. Il

faut se remettre dans le contexte de l'époque : l'Assurance Invalidité n'existe pas, les pensionnaires doivent donc vivre de leur travail. Imaginons l'intérieur de la maison, les vies fragiles, ralenties, qui, doucement, assurent leur quotidien, trouvent les gestes pas si simples pour bien accomplir le travail nécessaire. La mémoire des lieux rappelle que Adeline coud et tricote, que Charly est brossier, que Gustave trie des timbres-poste, que Jeannette œuvre pour l'Association des Paralysés.

À l'ouverture des Eglantines, il y a donc septante-cinq ans, la première phrase prononcée est « Cette maison est votre maison ». Elle revêt un sens important, concret, pour les pensionnaires.

Ils se sentent d'emblée dans leur demeure et s'y attachent très vite. Les directeurs vivent sur place, effectuent tous les travaux intérieurs, de l'administration à la cuisine en passant par les soins. Il y a peu de personnel, et ce sont essentiellement de jeunes filles suisses alémaniques qui restent peu de temps. Et puis, faute d'ascenseur, le directeur porte lui-même les pensionnaires au premier étage. L'aventure est liée aux compétences, à la présence, de personnalités décisives à certains moments et dans certains domaines. Ainsi, Ernest Imhof, tailleur de profession, propose d'installer son atelier aux

Eglantines. En ces temps difficiles, il est probable qu'il change le destin de la maison. Il symbolise le pouvoir, les capacités d'un seul être à bousculer une montagne. Avec lui, dans cet atelier, plusieurs personnes handicapées vont couper, coudre, assembler des uniformes pour l'armée. En même temps qu'un réel épa-

*Adeline coud et tricote,
Charly est brossier,
Gustave trie
des timbres-poste,
Jeannette œuvre
pour l'Association
des Paralysés.*

nouissement de chacun, le travail est lucratif et les rentrées d'argent vont s'ajouter aux dons, aux petits sous, si on peut dire, gagnés avec la vente de vieux journaux et l'organisation de thés-ventes. Il faut alors grandement compter sur la générosité des personnes extérieures à la maison. Mais, pour employer une métaphore connue, les petits ruisseaux font parfois de jolies rivières, et c'est grâce à la vente de vieux journaux (qui sera une réalité jusqu'en 1981) que l'installation d'un ascenseur est financée, avec, aussi, le soutien de la Loterie romande. À propos des vieux journaux, il faut savoir que, dans les années soixante et septante, les enfants, les scouts notamment, les récoltaient, les transportaient sur de petites charrettes, pour les



En 1961, des ateliers attenants à la maison ont été construits et le corps principal du bâtiment a été rehaussé d'un étage.

vendre au kilo (dix à vingt centimes) aux fleuristes, horticulteurs et autres artisans qui en avaient l'usage. Au jour d'aujourd'hui, le papier est massivement récupéré, recyclé, mais il ne remplit plus les petites bourses anonymes qui en auraient sans doute besoin.

On est en 1960, année charnière, puisqu'elle voit l'introduction de l'Assurance Invalidité. Les choses changent. Les travaux réalisés permettent la création de nouvelles activités, comme le dactyle-service (tous travaux graphiques), le cannage de chaises, le remaillage de bas, la graphologie. Au cœur de la maison, la vie semble s'élargir, une infirmière – la première – est engagée, mais les soucis financiers demeurent. Car au fil des années, malgré l'AI, les pensionnaires paient toujours un loyer

faible (8 frs 85 par jour), qui ne compense pas le prix de revient du fonctionnement de l'établissement (14 frs 55).

Et la vie est dure pour le personnel qui travaille dans la maison. En 1979, après donc vingt-neuf ans d'existence, l'équipe n'est formée que d'une directrice, une cuisinière, une lingère, une aide-soignante non qualifiée, une femme de ménage, une veilleuse de nuit et deux étudiantes pour la remplacer quatre nuits par mois. Les années huitante voient naître de nombreux changements marqués principalement par la transformation du Foyer des paralyés (de l'origine) en Fondation des Eglantines. Ce joli nom est choisi après de nombreuses séances de réflexion. C'est aussi le temps des premières vacances au bord de la mer, financées par la

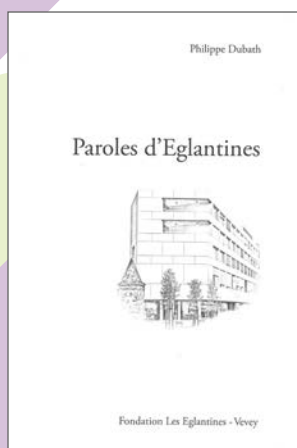
fabrication et la vente d'un millefeuille géant sous la Grenette. C'est la création de Transport Handicap Vaud, l'engagement du premier maître socio-professionnel, de la première ergothérapeute, et c'est aussi le décès de Mme Yvonne Aquilar, grande artisane du dactyle-service. Engagement du premier éducateur, appui spirituel et moral des résidents par un pasteur, le personnel, en 1985, occupe dix-huit postes pour 8480 journées de travail. L'élan est véritablement donné, les Eglantines avancent fièrement et dignement. La vie va continuer, avec des améliorations, des transformations, des périodes de modernisation, jusqu'au XXI^e siècle.

Au moment où j'écris ce livre, les Eglantines ressemblent à un bon bateau à l'aise sur le lac Léman. Il a belle allure, il est regardé avec respect, il avance, il transporte ses passagers et personnes d'équipage avec vaillance. Il est temps maintenant de faire de la place aux âmes qui habitent et assurent la flottaison du bateau. Je le rappelle, c'est un choix : il n'y a pas de prénoms, pas de noms, juste Il et Elle. C'est pour moi une manière de n'exclure personne et de saluer chacun et chacune.

Paroles d'Eglantines

A commander à
info@ucopie.ch

105 pages au prix
de Fr. 20.–

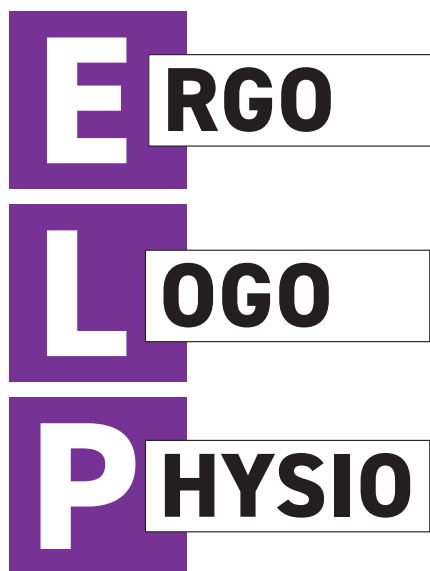


«Règlement de maison» des années 80

1. Notre maison est un foyer dans la mesure où chacun des résidents contribue à en créer l'esprit.
2. La liberté de chaque résident est comprise dans son sens le plus large, mais chacun doit être conscient qu'elle ne peut empiéter sur celle des autres ou nuire à la bonne marche de la maison.
3. Tout manquement grave; abus d'alcool ou drogue, tapage nocturne, dégâts volontaires, immoralité délibérée, etc., peut faire l'objet d'un renvoi.
4. Par mesure d'hygiène, des animaux ne sont admis qu'avec l'accord de la Direction.
5. Tout résident bénéficie de l'encadrement nécessaire à son état, soit au point de vue physique, psychique ou administratif.
6. Chaque résident reçoit à son entrée un inventaire complet des objets mis à sa disposition pour son installation. Il en est personnellement responsable.
7. L'entretien des locaux - chambres et ateliers - est assumé par l'établissement et le blanchissage doit être confié à la lingerie.
8. Il est interdit de fumer au lit pour éviter tout risque d'accident.
9. Toute absence prolongée des Eglantines doit être annoncée suffisamment tôt (au moins 2 jours avant). Il en est de même pour le retour (de vacances, de voyage, etc.). L'absence aux repas doit également être annoncée.
10. Chaque résident désireux de recevoir une visite pour plusieurs jours doit en aviser la Direction pour accord.
11. Chacun est tenu de travailler selon ses possibilités, mais au minimum trois heures par jour (sauf dérogation accordée par la Direction).
12. Une compréhension générale vis-à-vis de l'organisation des horaires, du service de table, de la rotation des bains, des manifestations organisées, etc., est nécessaire.
13. L'accueil dans la maison est le devoir de chacun vis-à-vis de l'arrivant, résident ou visiteur, nouvel arrivé, etc. En cas d'absence momentanée du personnel, un résident accueillera ou conduira la personne vers l'atelier ou le bureau demandé.
14. Les appels téléphoniques seront pris par le personnel. Toutefois, après 6 sonneries, un résident peut répondre, prendre le nom, l'adresse de l'appelant, ou mieux, un numéro à rappeler.
15. Le courrier sera distribué correctement, remis à chaque résident personnellement. En cas d'absence, il sera déposé dans les boîtes à lettres personnelles des résidents.
16. Une règle très importante : ARRIVER A L'HEURE, aux repas aussi bien qu'au travail.
Le petit-déjeuner peut se prendre : de 7 h. à 10 h 00 la semaine,
et de 8 h. à 10 h 30 le dimanche.

Que chacun dans la mesure de ses possibilités se serve et ramette son service sur le chariot après usage.
17. Les rentrées du soir sont libres. Après 22 heures les résidents sont priés de ne pas faire de bruit. Il est recommandé d'aviser la veilleuse si l'on passe la nuit ailleurs.
Chacun est maître de sa vie privée à condition d'observer une certaine discrétion et de l'auto-discipline.
En rentrant, les résidents sont priés de fermer la porte du garage.
18. Les résidents éviteront LE BRUIT DANS LA MAISON. Pendant la journée il est recommandé de ne pas dépasser un seuil d'écoute acceptable. Après 22 heures, régler sa TV ou sa radio de façon à ne pas déranger l'entourage.
19. Si le manque d'hygiène incommode l'entourage, la Direction peut obliger un résident à se faire aider pour la toilette ou les soins corporels.
20. L'argent et les valeurs personnelles seront déposés dans les coffres prévus à cet effet. S'ils ne suffisent pas, les résidents peuvent demander à la Direction de disposer d'un plus grand coffre.
21. Le linge et les effets personnels doivent être marqués en entier (nom et prénom).
22. Le résident qui déclenchera l'alarme-incendie INTENTIONNELLEMENT supportera les frais d'intervention qui en découlent.
23. Tout autre point non mentionné dans ce règlement interne sera traité individuellement.

AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU BIEN-ÊTRE



Nous avons à cœur d'accompagner chaque personne avec bienveillance, dynamisme, respect et ouverture d'esprit. Favoriser le confort de vie, la communication, le partage et la joie, voici notre motivation, en plaçant la personne au centre de nos actions.

Notre travail repose sur une approche interdisciplinaire où chaque thérapeute apporte son expertise spécifique.

Les Ergothérapeutes facilitent la réalisation des projets de vie en adaptant un fauteuil, en aménageant un espace, ou en choisissant les moyens auxiliaires les plus adéquats. Tout est pensé pour que chacun puisse réaliser ses activités en toute autonomie, avec confort et bien plus encore.

La Logopédiste donne une voix à ceux qui en ont besoin, par la parole, les gestes ou la communication alternative et améliorée (Elle ouvre des portes vers plus d'échanges, plus de liberté). Parce que communiquer, c'est pouvoir exprimer ses envies, ses besoins et exister pleinement.

Un autre atout de son métier, c'est le travail sur l'alimentation.

Les Physiothérapeutes travaillent le mouvement et le maintien des capacités physiques et motrices dans une approche globale. Leur but : Permettre à chacun de se sentir bien dans son corps et de



Debout de g. à d.: Anne-Catherine, Laetitia, Chloé, Gaël.
Accroupis de g. à d.: Laurine et Carole

préserver au mieux son autonomie au quotidien. Avec chacune de nos spécialités, c'est ensemble que nous avançons, en lien avec les résidents, leurs familles et les équipes pluridisciplinaires. Au delà des soins et des outils, notre mission est avant tout humaine.

RELAIS DE L'INCLUSION

UNE JOURNÉE SPORTIVE, SOLIDAIRE ET INOUBLIABLE À VEVEY



Le 15 juin 2025, la ville de Vevey a vibré au rythme de la solidarité et du sport lors d'un événement hors du commun: le Relais de l'Inclusion. Sous un soleil éclatant et des températures estivales, plus de 150 personnes se sont retrouvées pour partager une journée festive et profondément humaine, à l'image de ses deux organisatrices, Carole et Laurine, physiothérapeutes engagées de la Fondation Les Eglantines.



Une idée qui a grandi avec le temps

Tout a commencé durant l'été 2023. Carole et Laurine souhaitaient proposer une sortie sportive aux personnes accompagnées par leur Fondation, avec l'idée de valoriser l'activité physique adaptée en dehors des murs de l'institution. L'idée d'intégrer l'événement « Slow Up » a d'abord émergé, mais très vite, une ambition plus grande s'est dessinée: organiser leur propre manifestation inclusive, sur mesure, ouverte à tous, pour rassembler au-delà des différences.



Le projet devait initialement voir le jour en 2024, mais les nombreux défis logistiques ont repoussé l'organisation à 2025. Un mal pour un bien : cette année tombait pile avec les festivités du 75e anniversaire de la Fondation Les Églantines, offrant ainsi un cadre symbolique fort.

Une organisation collective, une ville mobilisée

Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans un travail d'équipe remarquable, et l'enthousiasme contagieux de Carole et Laurine a su « embarquer tout le monde » : thérapeutes,



rigueur, tandis que les préparatifs battaient leur plein : recherche de bénévoles au sein des Églantines et en dehors, planification logistique (transport, matériel, talkies-walkies, tentes), création du visuel et page web, impression des flyers, communication Radios Chablais et LFM (moment challengeant partagé avec Joseph Bieri), jusqu'aux gobelets réutilisables, t-shirts et Beach Flag spécialement conçus pour l'événement.

Un programme riche et des activités adaptées

Au programme :

- Paddle avec l'association Handisport (avec qui elles ont testé le paddle en août 2024 lors du Lausanne-sur-Mer en compagnie de Békir, Jesse et Radmila) ;
- Joëlette avec l'association Différences Solidaires ;
- Danse adaptée animée par Jitka (celle-ci est venue 3 fois au cours de l'année pour se familiariser avec l'équipe et les bénéficiaires de l'institut) ;
- Handibasket avec le club de Vevey ;
- Démonstrations de matériel avec Ortho Concept ;
- Présentation de l'association Go Tandem ;



services de maintenance, hôtellerie, Eric, Marc, U-Copie, Tea-Room, bénévoles, partenaires associatifs, direction. Sans oublier la commune de Vevey qui a soutenu l'événement et nous a délivré les autorisations nécessaires allant de l'emplacement à la sono, à l'électricité, en passant par les questions de sécurité (police du lac, police Riviera...).

Le choix du lieu s'est porté naturellement sur le Jardin du Rivage et le bord du lac, où tout était réuni pour garantir une accessibilité optimale. Un dossier de manifestation a été monté avec



Acela s'ajoutaient les stands du Tea-Room, des Eglantines, et du projet de Reynald, avec un accueil tout en musique et en sourires. L'événement a permis aux bénéficiaires de vivre un moment unique en dehors de leur lieu de vie, de se mélanger à la population locale et d'autres institutions (Cérébral, la Cité, la Cassagne), de tester des activités physiques adaptées, et surtout de partager. Les familles, les professionnels, les curieux, les passants... tout le monde a trouvé sa place dans ce joyeux melting-pot.

Des retours enthousiastes, des leçons pour demain

Les retours ont été nombreux et unanimes : oui, il faut recommencer. De nombreux participants, bénévoles et partenaires ont souligné la richesse des échanges, l'émotion véhiculée, la qualité de l'organisation, et la beauté de l'intention derrière cet événement. Des améliorations ont été identifiées pour la suite, grâce aux retours récoltés avec sérieux, chaque détail compte pour l'avenir. Les idées des bénéficiaires sont les bienvenues pour relever de nouveaux défis ensemble. L'édition 2025 a donc marqué les esprits. L'objectif est désormais clair : renouveler le Relais de l'Inclusion tous les deux ans, avec une prochaine édition prévue en 2027. L'ambition est de faire grandir encore l'événement,



d'inviter de nouvelles associations, de renforcer les partenariats.

Une expérience aussi intense, humaine que formatrice, confient Carole et Laurine. Ravies du résultat, et après une bonne pause, elles sont prêtes pour la saison 2.

Remerciements

Carole et Laurine souhaitent adresser un immense merci :

- A tous les bénévoles des Églantines et autres, sans lesquels rien n'aurait été possible ;
- A la commune de Vevey, pour son soutien logistique et humain ;
- Aux partenaires associatifs et clubs sportifs ;
- A l'équipe des Églantines, du Tea Room, hôtellerie, U Copy, Eric, Marc, à la direction, à la maintenance ;
- A Loïc, photographe bénévole qui a capté les plus beaux instants ;
- Aux donateurs et soutiens financiers, notamment dans le cadre des 75 ans de la Fondation ;

- A chaque participant, pour avoir fait de cette journée un moment de vie, de partage et de joie collective ;
 - Et enfin à l'équipe des thérapeutes pour avoir supporté leurs idées débordantes durant cette organisation (et ça n'est pas fini :p) ;
- Le Relais de l'Inclusion n'est pas simplement un événement sportif. C'est un message fort, un appel à l'ouverture, à la rencontre, à la bienveillance. Une preuve qu'en se mobilisant ensemble, on peut construire des ponts au lieu de murs. Merci et rendez-vous en 2027 pour la suite de cette belle aventure humaine.



Journée Portes ouvertes de l'Atelier Argile et de U-Copie

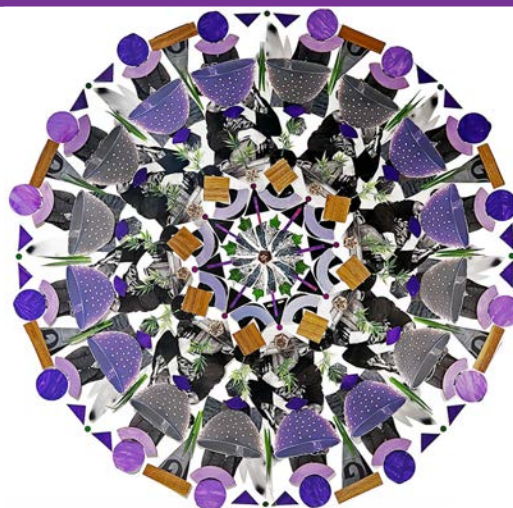


Portes ouvertes aux ateliers du Simplon : une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage

Le 8 octobre dernier, les ateliers du Simplon ont ouvert grand leurs portes à l'occasion du **75e anniversaire des Églantines**. Cette journée a également marqué le vernissage de la nouvelle boutique, la présentation du nouvel espace pause et cafétéria, ainsi que la découverte du réaménagement et de la nouvelle organisation de l'atelier U.COPIE.

L'événement a rencontré un franc succès, tant par l'affluence que par l'enthousiasme des visiteurs et des membres du Simplon, heureux de partager leur savoir-faire et leurs activités.

Parmi les invités figuraient des membres de la direction élargie ainsi que beaucoup de personnes accompagnées des Églantines, des collègues, des familles, des amis, des voisins et de nombreux clients fidèles.



« Les organisateurs annoncent plus de 200 visiteurs... la police entre 130 et 150 ! » plaisante Dominique, le coordinateur.

Lors de la partie officielle, M. Joseph Bieri, le directeur, a salué le travail réalisé par tous au Simplon et souligné combien ces portes ouvertes illustrent les valeurs des Églantines. Dominique, pour sa part, a tenu à remercier l'ensemble des travailleurs pour leur motivation et la qualité de leur travail tout au long de l'année, ainsi que l'équipe accompagnante pour son professionnalisme et son engagement quotidien.

Un concours original, imaginé par Mélissa et Céline, a animé la journée : les participants devaient deviner le poids d'un bol fait par l'atelier ARGILE rempli d'articles de papeterie U.COPIE. Félicitations aux gagnants Jérémy, Paola et Joakim, qui ont estimé au plus près le poids réel (1,09 kg) et ont ainsi remporté les magnifiques lots mis en jeu.

Les visiteurs ont également pu savourer un superbe buffet orchestré par Alain et préparé par l'équipe des cuisines des Églantines. De nouveaux et délicieux biscuits concoctés par le Tea-room ont aussi été savourés par tous. Au vu de la réussite de cette journée, l'idée d'une nouvelle édition fait déjà son chemin !

Dominique Tafani



CONFÉRENCE SUR LE THÈME DE L'INCLUSION

Charles Gardou est anthropologue et professeur à l'Université de Lyon. Il consacre ses travaux à la diversité, aux fragilités humaines et à leurs multiples expressions, dont il interroge le sens au gré de situations ou de contextes toujours singuliers, en donnant à saisir leur portée universelle.

 **Fondation
Les Eglantines**

**75^{ème}
anniversaire**

12 et 13 septembre 2025

La Fondation Les Eglantines vous invite chaleureusement
aux festivités des 75 ans de la Fondation

Vendredi 12 septembre 2025

CONFÉRENCE PUBLIQUE
sur le thème de l'inclusion, par
l'anthropologue et Pr. émérite
M. Charles Gardou



14h00 Salle del Castillo, Place du Marché 1,
1800 Vevey

Entrée libre, sur inscription à
administration@eglantines.ch d'ici au 10.09.2025
(Nom - Prénom - Nombre personnes)

Samedi 13 septembre 2025

FÊTE DE QUARTIER - PRAIRIE 26 À VEVEY
OFFERTS: nourriture - boissons - animations
et jeux pour petits et grands - exposition -
spirographes & chocolats, et notamment:

11h30 Ouverture de la fête & apéritif dinatoire

13h30 DJ SET par le Centre de Jour Jaman

15h00  UN SPECTACLE
PRESQUE PARFAIT
À une exception près...

17h00 Concert - Les Petits Chanteurs à la
Gueule de Bois

20h00 Karaoke par DJ Nino

**LES PETITS
CHANTEURS**
à la Gueule de Bois

MSJ

Embellimur

**Fablab
Riviera**

DJ Nino

Infos/contact: administration@eglantines.ch - 021 925 43 00

Avec le soutien du Canton de Vaud et de la Ville de Vevey

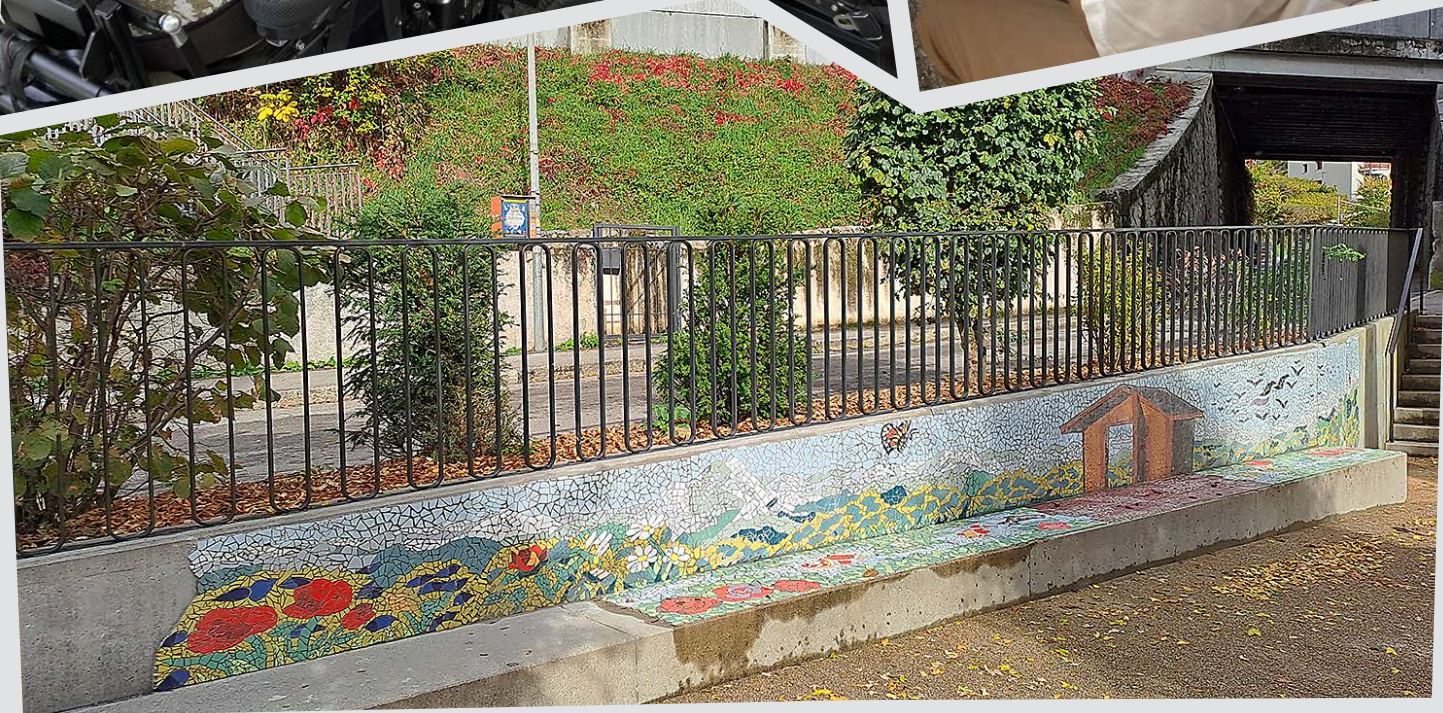
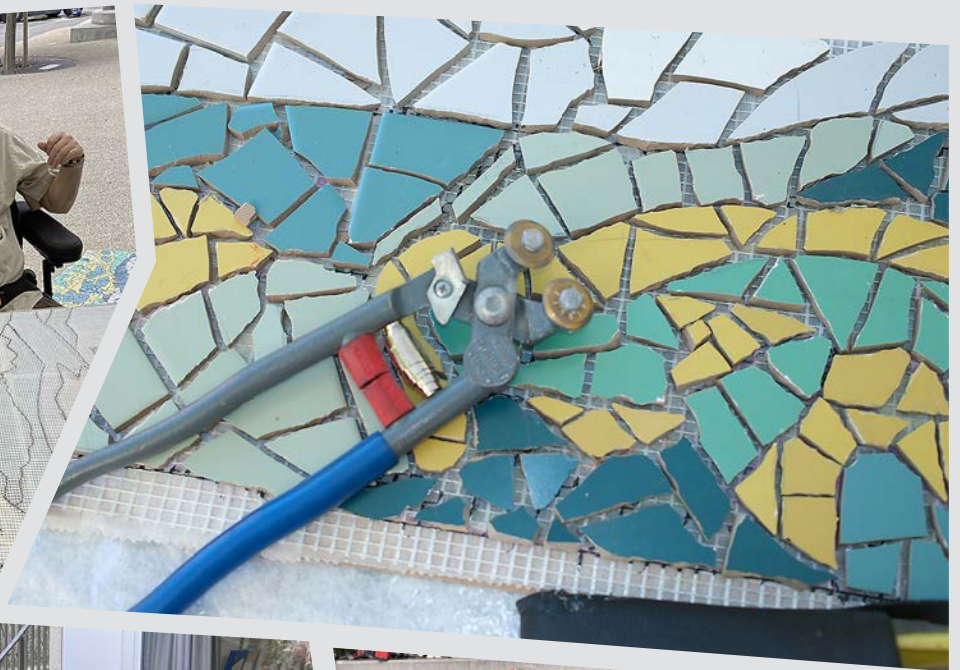


C'est dans le cadre des festivités du 75^e que « Embellimur » a réalisé la fresque qui orne le banc/mur de la terrasse des Eglantines.

Deux projets nous ont été soumis : « un cabanon trompe l'œil » et « une salade de fruits », c'est le premier projet qui a été retenu.

C'est donc depuis plusieurs mois que nous avons le plaisir d'accueillir les équipes d'Embellimur, souvent le jeudi. Le motif a d'abord été dessiné sur le support ici aux Eglantines. Les équipes ont encore travaillé soit dans leurs ateliers ou sur place sur la terrasse. Nous les avons vu travailler sur des toiles canevas, casser des catelles ou encore les fixer au mur ou sur le banc. Voici donc un clic-clac de cette réalisation à laquelle ont été associées plusieurs personnes de la Fondation.





PORTRAITS CROISÉS

AU NOUVEAU CENTRE DE JOUR LÉMAN

Dans ce numéro, la rédaction met à l'honneur une partie de l'équipe du Centre de Jour Léman, nouveau lieu d'activités où se tissent chaque jour des liens entre accompagnants et personnes accueillies.

Nous avons eu la visite de Biljana et Daniel, accompagnants, ainsi que de Summer et Anastassia, deux participantes qui nous partagent leur quotidien au Centre de Jour Léman.

Le Centre de Jour Léman propose une dizaine d'activités de groupe par semaine, en plus d'activités personnalisées.

Les thématiques sont multiples : musique, cuisine, jeux, apprentissages, contes, création artistique, sport, culture, expression sensorielle... De quoi stimuler les envies et les capacités de chacun.

Le centre accueille jusqu'à six personnes externes le matin, rejointes l'après-midi par cinq résidents internes, favorisant ainsi les échanges entre les différents secteurs.

Nous nous réjouissons, au fil du temps, de faire également connaissance avec leurs collègues : Jessica, Ilaf, Troy et Sinthujan, ainsi qu'avec Kindo et Océane !



75 ans d'existence à toute vapeur

La 75^{ème} année des Eglantines a été marquée par différentes célébrations et agapes. Nous voilà parti en pleine santé et pour un lustre de plus, jusqu'au prochain jubilé.

En évoquant 2025, les comptes sont bouclés par notre nouveau réviseur la Fiduciaire Gross, qui a terminé en mars 2026, sa semaine de contrôles sur les procédures administratives, sur la facturation à nos bénéficiaires, à l'Etat, sur les pièces créancières, sur les processus liés aux salaires et à la gestion des ressources humaines. L'organe de surveillance a souligné la minutie et le sérieux des tâches et la qualité des prestations. Je profite ici de remercier mes collègues de l'administration. Après le départ de la titulaire responsable RH en avril, les activités ont bien été reprises en main par Sarah Jeanbourquin. Merci aussi à mes collègues de l'administration, à Pierre-Etienne Pasche, à Nathalie Dély et à Maria Andrade. Une équipe sur laquelle je peux entièrement m'appuyer.

Durant l'année 2026, j'aurais le plaisir de tirer ma révérence ayant droit à une rente à vie. Le comptable de la maison Daniele Stifani prendra le relais. Félicitation pour sa nouvelle formation réussie et sa promotion. Les Eglantines ont misé sur la bonne personne.

Les résultats financiers à fin décembre 2025 :

Dans les deux pages suivantes est présentée une comparaison du budget avec le résultat réel sur toute l'année. Les charges du personnel sont plus élevées que ce qui avait été planifié, car la compensation du renchérissement et les valorisations salariales décidées par le Grand Conseil sont intervenues après la confirmation du budget. Ces charges



Photo: Loïc Jeanbourquin

supplémentaires seront reconnues par l'Etat. Les autres charges d'exploitation ont été maîtrisées. A noter le bon résultat dans les produits Ateliers.

Fondation de soutien aux Eglantines

La Fondation de soutien aux Eglantines a été fondée en 1996. Sa mission est de soutenir la Fondation les Eglantines en contribuant à la modernisation des ses immeubles, à l'acquisition de certains équipements et à l'amélioration des soins prodigués aux personnes accueillies ainsi que des conditions de travail du personnel. La Fondation de Soutien a acquis deux appartements loués à des personnes en situation de handicap. Les revenus permettent de financer les activités citées plus haut. Elle s'attelle lorsque le besoin est là à solliciter des donateurs et des fondations pour des projets spécifiques.

Stéphane Rausis
Adjoint Direction

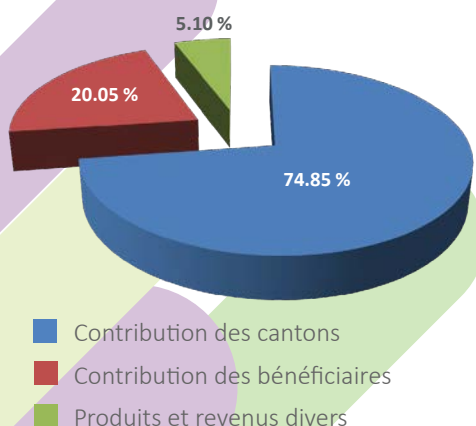
Exploitation au 31 décembre 2025

	Comptes 2025	Comptes 2024	Part en % (2025)
Produits d'exploitation			
Contributions des cantons répondants	-10'740'013.60	-10'286'212.85	72.96%
Pensions et réservations	-2'951'358.00	-3'126'613.65	20.05%
Allocations d'impotence	-279'568.47	-285'082.05	1.90%
Contribution aux coûts des prestations ambulatoires	-162'091.75	-153'070.80	1.10%
Ventes de produits finis	-36'665.10	-32'448.55	0.25%
Livraisons et prestations à l'exploitation principale	-218'115.65	-229'551.10	1.48%
Prestations de services	-182'434.40	-161'937.55	1.24%
Transports	-4'564.05	-7'617.55	0.03%
Produits exceptionnels	-3'700.93	-6'687.12	0.03%
Autres produits provenant des prestations aux bénéficiaires	-37'478.60	-40'928.05	0.25%
Revenus locations et intérêts	-50'478.95	-46'063.24	0.34%
Revenus des prestations au personnel	-15'303.29	-90'817.99	0.10%
Contributions et subventions	-39'526.65	-67'689.60	0.27%
Total produits d'exploitation	-14'721'299.44	-14'534'720.10	100.00%

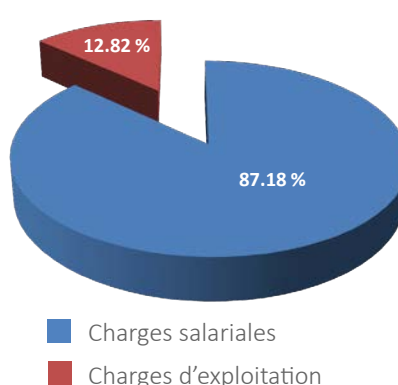
Charges d'exploitation			
Salaires et frais du personnel	12'738'068.10	12'584'357.65	85.78%
Salaires et frais du personnel AI	208'233.30	204'786.90	1.40%
Matériel et produits médicaux	24'641.80	21'045.25	0.17%
Alimentation	330'323.50	341'572.35	2.22%
Entretien nettoyage et lingerie	196'362.50	211'971.38	1.32%
Entretien, réparations immobilisations	374'999.68	383'235.67	2.53%
Frais d'utilisation des installations	388'261.34	407'426.59	2.61%
Eau et énergie	234'618.99	251'353.75	1.58%
Thérapies et loisirs	87'334.05	80'683.02	0.59%
Frais de bureau et administration	55'495.47	44'954.49	0.37%
Charges diverses d'exploitation	211'036.33	193'119.33	1.42%
Total charges d'exploitation	14'849'375.06	14'724'506.38	100.00%

Excédent d'exploitation avant décompte final du canton	128'075.62	189'786.28
--	------------	------------

Structure des revenus en 2025



Structure des charges en 2025



Bilan au 31 décembre 2025

Actif

Actif circulant

	2025	2024
Caisse	5'829.60	7'513.93
Postfinance	51'797.82	46'978.22
Banque, compte courant	648'500.81	637'239.86
Fonds en transfert	1'808.00	-2'185.45
Créances résultant de ventes et de prestations	1'009'964.00	2'452'999.99
Avances des frais pour bénéficiaires	-261.40	139.30
Autres créances à court terme envers des tiers	186'457.33	146'130.03
Stock marchandises	16'573.70	20'066.05
Actifs transitoires	14'240.25	8'336.00
Excédent de charges de l'exercice 2024	189'786.28	189'786.28
Excédent de charges de l'exercice 2025	128'075.62	
Total actif circulant	2'252'772.01	3'507'004.21

Titres	1'900.00	1'900.00
Dépôts de garantie	70'127.55	70'067.95
Véhicules	1.00	4'151.00
Matériel informatique et de communication	78'164.67	89'905.02
Mobilier et agencement	282'920.98	294'204.46
Machines et outillages	165'556.48	159'009.44
Immeuble d'exploitation	2'501'454.06	2'214'140.60
Total actif immobilisé	3'100'124.74	2'833'378.47

Total de l'actif	5'352'896.75	6'340'382.68
-------------------------	---------------------	---------------------

Passif

Fonds étrangers

Fonds étrangers		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	-702'705.02	-822'955.17
Dettes à court terme portant intérêts	-1'833'000.00	-2'533'000.00
Autres dettes à court terme	-479'663.22	-615'623.00
Passifs transitoires	-17'342.00	-19'848.00
Postfinance, prêt long terme	-1'262'864.00	-1'295'864.00
	-4'295'574.24	-5'287'290.17

Capital propre

Fortune	-1'057'322.51	-1'053'092.51
Total du passif	-5'352'896.75	-6'340'382.68

Dons de particuliers 2025

Madame AESCHLIMANN Catherine, Madame AGASSIS Yvonne, Madame AUDEMARS Claudine, Madame BIANCHI Jacqueline, Monsieur et Madame BITSCHNAU Marcel et Huguette, Monsieur BLANC Olivier, Monsieur BODENMANN Herbert, Monsieur et Madame BOULDOIRES-THERY Jean-Pierre et Evelyne, Madame BRISSONNETTE Anna, Messieurs BUHLMANN Willy et Xavier, Madame BURNIER Madeleine, Monsieur CALAME-LONGJEAN Michel, Monsieur et Madame CAMPICHE Jean-Claude et Suzanne, Madame et Monsieur CARIGI Françoise et Edmond, Monsieur et Madame CATALDI Rute et Benoît, Madame CHABLOZ Anne-Marie, Monsieur CHAMBAZ Christian, Monsieur et Madame CHARVET Charles et Marie-Josèphe, Monsieur CHASSOT Louis, Madame, Monsieur CHEVALLEY C., Monsieur CHRISTINAT Arthur, Madame COMINOLI Jacqueline, Monsieur et Madame CUDRE-MAUROUX René et Françoise, Monsieur DE GAUTARD Jean, Madame DE GAUTARD RAYROUD Antoinette, Madame DUC Marianne, Madame DUMAUTHIOZ Marguerite, Monsieur et Madame DUPRAZ Alfred et Marie-Claude, Madame EGLI Claudine, Monsieur EICHENBERGER Claude, Monsieur et Madame FASNACHT Walter et Ann, Monsieur FÜRST Claude, Madame GAUGAZ Marlène, Monsieur et Madame GUBLER Pierre et Marie-Odile, Madame GUGLIELMETTI Edda, Monsieur et Madame GUGLIELMETTI Pietro et Aurora, Madame HAHLING Christine, Monsieur et Madame HAUSHERR Rolf et Christine, Madame HENRY Jeanne, Madame HUGUENIN Suzanne, Madame IACONA Véronique, Madame JACCOUD Rolande, Madame JAGGI-HERITIER Doris, Monsieur et Madame JAQUET Jean-Pierre et Jacqueline, Monsieur et Madame JAUNIN Daniel et Josette, Madame JOSEPH-MOCCAND Nadine, Madame KÄMPF Gabriela, Madame KARLEN Marie-Rose, Madame KARLEN P. Marianne, Madame et Monsieur KARLEN Stéphanie et André, Monsieur LANGUETIN Etienne, Monsieur et Madame LAVANCHY-ZAHND Michel et Verena, Madame LIENHARD DORMOND Catherine, Monsieur et Madame LUGRIN Bernard et Josette, Madame MALCOTTI Denise, Madame MAMIN Françoise, Monsieur MARCULESCU Ion, Madame et Monsieur MARGOT Josette et Daniel, Monsieur MATTHEY Roger, Madame METTRAUX Monique, Madame MIEVILLE Christine, Monsieur MILLASSON Claude, Madame MOUSLEH Malak, Madame NEUENSCHWANDER Marlise, Madame NICOLA Anne, Madame NICOLET-KAENEL Lisbeth, Madame PASCHE Jacqueline, Monsieur et Madame PERREIRA Robert et Marie-Claire, Monsieur PETIOT Pierre-François, Madame PILET Marianne, Monsieur et Madame PITTET Marc et Christiane, Monsieur PORTMANN Henri Louis, Madame QUARTENOUD Marianne, Madame RAPIN Anne-Christine, Monsieur et Madame RAU-CHAPPUIS Michel et Eliane, Madame REYMOND Stéphanie, Madame REYMOND-DAROT Sylvie, Monsieur et Madame RICHARD-HUBER René et Sylvia, Madame et Monsieur RIGO Josiane et Roland, Monsieur ROETHLISBERGER Jean-Marc, Monsieur et Madame ROSSIER Jean-Claude et Anne-Bernardine, Monsieur et Madame ROSSIER-PERRENOUD Yves et Françoise, Madame ROULET Jacqueline Marie, Monsieur et Madame SCHEIDEGGER Jean-Marc et Françoise, Madame SCHWAB Rose-Mary, Monsieur et Madame SCHWAGER Charlotte et Claude, Madame SONNAY Isabelle, Madame SPINI Jacqueline Thérèse, Monsieur et Madame STEAD Michael et Gisela, Madame STEFFEN Josiane, Madame TACHE Lucienne, Monsieur TAGINI Jean-François, Madame et Monsieur THEIN Tanja et Eric, Madame et Monsieur THONNEY F. & J.-A., Monsieur VAQUIN Vital, Madame VERDON Monique, Monsieur VIDOUDEZ Henri, Monsieur et Madame VIONNET Alain et Jacqueline, Monsieur et Madame VITALE Sarino et Sandrine, Madame VOLET Marianne, Monsieur VOLET Vincent.

Dons de personnes morales 2025

APCO Technologies SA, Ascenseurs Menétrey SA, Association des Intérêts de Begnins, Association pour l'Animation du Quartier de Rive Nyon, Café du Port Sàrl, Caisse d'épargne Riviera, Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz, Founex Loisirs, Institut Catholique Mont-Olivet, Séchoir des Monts, Ville de Vevey.



Avenue de la Prairie 26 • CH-1800 Vevey • Tél. 021 925 43 00
www.eglantines.ch • administration@eglantines.ch

Mis en page et imprimé par l'atelier de la Fondation,
U·COPIE, atelier à vocation socialisante.
Design: Amadeo Garcia